

au lieu du vin et était d'avis, qu'en Belgique et en Allemagne, on pouvait se servir de bière. L'épiscopat anglican peut changer la matière des sacrements ! Le pouvoir du pape ne va pas jusque-là.

### Rome

PROPAGANDE PROTESTANTE. — Dans son entretien avec les cardinaux et les personnages qui l'entouraient, le jour de la fête de saint Joachim, Léon XIII insista sur la nécessité de réagir contre la propagande protestante qui s'exerce actuellement en Italie, à Naples surtout, où l'on ne cesse d'agir pour obtenir de cette population, si franchement catholique, de passer au schisme et de renoncer à la foi de ses pères. Il raconta que le cardinal Prisco lui avait adressé à cet effet des rapports, et qu'il avait aussitôt résolu d'ouvrir à Naples une maison de refuge ou conservatoire pour les jeunes filles pauvres, que le protestantisme cherche surtout à attirer. Le pape obligea les Dames du Sacré-Cœur à envoyer aussitôt à Naples cinq religieuses chargées de ce nouvel établissement. Il fit observer que la propagande protestante et franc-maçonne était bien plus effrénée en Toscane et spécialement en Florence.

UN MANUSCRIT DE GALILÉE — Un célèbre bénédictin, le R. P. Cozza-Luzzi, vice-bibliothécaire du Vatican, vient de retrouver le manuscrit original de l'œuvre de Galilée sur « le flux et le reflux de la mer » à l'appui de la démonstration sur le mouvement de la terre. Le manuscrit est daté du « jardin des Médicis, 8 janvier 1616. » Or, ce jardin des Médicis, sur la Trinité-du-Mont, est bien le site délicieux, que l'on a trop souvent représenté comme « l'affreuse prison » de Galilée, lorsqu'il eut à répondre de ses hardies interprétations de la Sainte-Ecriture, à l'appui d'une théorie scientifique, un peu neuve à cette époque, mais d'ailleurs librement enseignée avant lui.

LE BIENHEUREUX GÉRARD MAJELLA. — La cause de canonisation du Bienheureux Gérard Majella, frère lai-profès de la congrégation des Rédemptoristes, a été l'objet d'une séance dite préparatoire, dans laquelle les Ems cardinaux et les Rmes prélats et consultants de la Sacrée Congrégation des Rites ont donné leur vote, en deuxième instance, sur trois miracles attribués à l'intercession du Bienheureux et proposés pour sa canonisation. Il ne reste donc plus, pour achever la procédure,